

Flash Presse – 15 septembre 2025

Des crèches coopératives pour démarchandiser la petite enfance

A chaque rentrée, des milliers de familles affrontent la même difficulté : trouver une place en crèche. Malgré un déficit estimé à 200 000 places, le développement de l'offre est aujourd'hui largement porté par le secteur privé lucratif, qui représente près de 40 % des créations de places. En vingt ans, ce modèle a conquis un quart du marché, souvent au détriment de la qualité de l'accueil et des conditions de travail des professionnelles. Soutenu par des financements publics, il privilégie la rentabilité au détriment de l'intérêt de l'enfant, comme l'ont montré plusieurs enquêtes et rapports officiels.

Le modèle coopératif, une alternative crédible

Face à cette marchandisation croissante de la petite enfance, un modèle alternatif existe : celui des crèches coopératives. Qu'elles soient sous statut Scop ou Scic, elles reposent sur des principes inscrits dans la loi – gouvernance partagée, réinvestissement collectif des bénéfices, implication des salariés et parfois des parents dans la gestion. On en compte aujourd'hui une quarantaine en France, implantées pour moitié en milieu rural, employant environ 600 salariés. Ces structures modestes mais dynamiques incarnent une autre vision de la petite enfance, centrée sur la qualité, la coopération et l'intérêt collectif.

Fondée en 2015, la crèche coopérative Méli-Mélo à Lille illustre les potentialités de ce modèle. Elle associe parents, salariées, entreprises locales et collectivités dans une gouvernance partagée. Son projet pédagogique repose sur trois piliers : la mixité sociale, le respect de l'environnement et la coopération avec les familles. Mais cette démarche se heurte à des obstacles structurels : les appels d'offres publics, dominés par le critère du coût, favorisent les grands groupes capables de déployer des réseaux nationaux. Paradoxalement, Méli-Mélo, d'abord soutenue par la métropole, a fini écartée des appels d'offres, devenant sous-traitante d'un groupe privé... pour un coût plus élevé pour la collectivité.

Repenser les règles

Cette situation absurde appelle une révision en profondeur. Plusieurs pistes sont avancées :

- intégrer des critères qualitatifs et de gouvernance dans les appels d'offres,
- explorer le cadre des services d'intérêt économique général (SIEG),
- favoriser la coopération entre structures non lucratives afin de mutualiser leurs moyens.

Ces évolutions permettraient de donner à ces initiatives locales les moyens de se développer tout en préservant la qualité de l'accueil.

Au-delà des enjeux économiques, la petite enfance engage un choix de société. Psychologues, éducateurs et scientifiques soulignent l'importance décisive des premières années dans le développement cognitif, affectif et social de l'enfant. La politique de la petite enfance ne peut être abandonnée à une logique de profit : elle doit privilégier des modèles où l'intérêt de l'enfant prime.

Comme le rappelle Lynda-May Azibi, déléguée aux affaires publiques de la Confédération générale des Scop et des Scic, l'objectif est clair : **démarchandiser la petite enfance, car les enfants ne sont pas à vendre.**

[Télécharger la note](#)

[Des crèches coopératives pour démarchandiser la petite enfance](#)



A propos de la CG Scop

La Confédération générale des Scop et des Scic, aussi appelée le Mouvement Scop, est le porte-parole des 87 699 salariés des Scop, Sociétés coopératives et participatives, et Scic, Sociétés coopératives d'intérêt collectif, auprès des pouvoirs publics et des acteurs politiques, économiques et sociaux. Elle a pour mission de coordonner et d'animer le réseau de 4 558 sociétés coopératives, présent sur tout le territoire avec 9 unions régionales et 4 fédérations de métiers (BTP, industrie, communication, CAE). Les Scop et les Scic s'inscrivent pleinement dans l'économie sociale et solidaire et le Mouvement propose un service complet aux structures adhérentes et porteurs de projet : accueil et suivi personnalisé, accompagnement juridique, solutions de financements adaptées à la création d'entreprises comme à leur développement, formations, échanges professionnels...

les-Scop.coop

Contacts presse

Agence Shadow communication

Pierre Ananou - pananou@shadowcommunication.fr - 06 10 63 66 61

Karima Doukkali - karimadoukkali@shadowcommunication.fr - 07 77 36 64 10

Aurélie Vinzent - aurelievinzent@shadowcommunication.fr - 06 58 66 80 49